



## Procès-verbal du B.D. du Comité le 30 mars 2016 à Chatel-Guyon

### Participants :

- **Bureau** : Josef VEBR, Anne-Marie MAZOYER, Catherine HANIEZ
- **Excusés** : J-François CASTANIER, Frédéric TROUBAT

### Ordre du jour :

- **Licences** :

Toutes les licences sont à présent réglées, les listes des licenciés à jour sur le site de la Fédé. Le Comité compte à ce jour 24 Clubs et 500 licenciés.

- **Semaines des simultanés Fédéraux du 12 au 19 mars à St Sauves** :

Cette semaine a réuni 41 joueurs et 4 arbitres qui ont animé 642 parties.

Le résultat financier se solde par un bénéfice de près de 2 000 €. Ce bon résultat est dû principalement à la gestion de l'hébergement, faite directement par le Comité, mais qui représente une somme de travail très importante.

La semaine de Juin, qui se déroulera à Murol du 19 au 26 juin est en cours de préparation, et les résultats en terme de participation devraient en être comparables.

- **Championnat Jeunes et Scolaires**

Le 35<sup>ème</sup> Championnat de France des jeunes et Scolaires se déroulera le week-end des 16 et 17 avril à Valdoie en Franche-Comté. L'Auvergne y sera représentée par 6 joueurs : Erwan Bernard et Léa Novais Gomes en catégorie Junior, Capucine et Philippe Guiraud en Benjamin et Cadet, Raphaël et Alexis Allagnat en Cadet et Poussin. Avec 2 accompagnants, Cédric et Lionel, le trajet se fera en train, et une participation forfaitaire de 80€ par enfant sera demandée aux parents, le Comité prenant en charge le complément. Le coût total du déplacement est estimé à 1800 à 2000 Euros, une avance de frais leur est allouée pour un montant de 1 200 €.

- **Dotations aux qualifiés des différents Championnats** :

Les Championnats promotion, Individuel et Vermeils se déroulant à Vichy, le Comité prendra en charge le coût de l'inscription.

26 qualifiés pour le Champ Promotion, 43 pour le Champ de France Individuel et 53 pour le Champ Vermeils, soit une dépense prévisionnelle de 4 837€, à laquelle il faut ajouter la prise en charge des inscriptions des joueurs de série 7 qualifiés d'office pour le Championnat promotion, qui iront jouer.

Lors des Interclubs joués le 20 mars, une équipe du Club W14 s'est qualifiée pour la finale qui aura lieu le week-end des 11 et 12 juin à Bron (69). La dotation fixée précédemment à 300 €uros pourra être reconduite selon des modalités à définir.

- **Tarifs des compétitions :**

Le tarif appliqué pour les engagements à certaines épreuves ne couvre pas toujours les frais d'organisation. Ce point sera mis à l'ordre du jour du prochain CA.

- **Calendrier saison prochaine :**

Il est temps de commencer l'élaboration du calendrier de la saison 2016-2017.

A cet effet, une fiche préparatoire sera adressée dans les prochains jours à tous les Clubs.

- **Prochain CA**

Conformément à la décision prise lors du CA du 31 janvier, **le prochain CA aura lieu le samedi 16 juin à 10 heures à Chamalières**, en marge du Festival que le Club organise.

La convocation comportant l'ordre du jour sera adressée en temps utile.

Fait le 31 mars 2016.

Catherine HANIEZ, Secrétaire du Comité.